

# L'EMPLOI DU TEMPS DANS NOS CLASSES DE COURS ÉLÉMENTAIRE

Les instructions officielles du 18 janvier 1887, modifiées par l'article du 6 février 1925, stipulent que : « Au début de chaque année scolaire, le tableau de l'emploi du temps par jour et par heure est dressé par le Directeur de l'école. Après approbation de l'Inspecteur primaire, il est affiché dans les classes. »

Reconnaissons que nos Directeurs d'école sont charmants avec nous et ne veulent pas nous ennuyer ; ils nous donnent la liberté d'établir nous-mêmes cet emploi du temps. Néanmoins nous devons tout de même le lui fournir et dès la première quinzaine d'octobre.

Que pouvons-nous faire dans nos classes modernes pour essayer de nous mettre en règle avec la loi ?

Pour moi, la première question se pose. Loyallement, honnêtement, est-ce que je peux établir un emploi du temps ? Si je le fais donc, si je le respecte, comment pourrais-je arriver à me mettre en accord avec les horaires. Il est évident que j'ai déjà fait des entorses au texte légal du fait que j'y ai ajouté imprimerie, texte libre, correspondance, sorties pour enquêtes, etc... Bref, au premier abord, j'ai fait la révolution ? Et pourquoi donc ne la ferai-je pas jusqu'au bout ? Emploi du temps, journal de classe, répartition mensuelle, voilà 3 « programmes » obligatoires qui doivent être établis à l'avance. Eh bien ! honnêtement, j'avoue que je m'en sens incapable.

Jamais le matin, sur le chemin de l'école, je ne puis affirmer que, aujourd'hui, je ferai tel ou tel travail. L'arrivée en classe a pour moi toute la saveur du nouveau, de l'inconnu. Cependant, il est une chose que je sais et dont je suis sûre, c'est que nous allons travailler. Les outils de notre travail, son étoffe même, nous seront apportés par le facteur, par un élève, une conversation, un texte libre, une circonstance fortuite.

Vous pensez bien que si le courrier nous

fournit un paquet de lettres ou un colis, je suis aussi curieuse que les enfants, je ne puis leur cacher, sous prétexte que ce n'est pas l'heure et que nous avons autre chose de plus urgent à faire. Moi non plus je ne résiste pas et je me régale autant que mes élèves de cette correspondance interscolaire...

Alors ce que je puis faire, afin de ne pas marcher à l'aveuglette et d'être sûre d'arriver au bout, c'est établir un emploi du temps, un journal de classe, une répartition mensuelle, *rétrospectivement* si je puis dire. J'ai un cahier répertoire que j'ai fabriqué moi-même avec les différentes rubriques : grammaire, calcul, histoire, géographie, etc... J'y ai inscrit les programmes respectifs et, au fur et à mesure, je pointe en rouge ce qui a été traité. Au bout de 2 ou 3 mois, je puis donc me rendre compte de la cadence. J'influencerai ensuite le travail dans tel ou tel sens, dans les limites où je pourrai. J'ai d'ailleurs ajouté d'autres rubriques à mon cahier, par exemple : réactions des élèves, coopérative, extraits du journal mural, impressions personnelles, résultats, ce cahier c'est toute la vie de ma classe, résumé et contrôle d'une année de travail et en même temps un journal vivant relatant tout ce qui s'est passé matériellement et moralement.

Et vous ? comment faites-vous ?

Irène BONNET.